

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

La Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard avise la population qu'il y aura circulation en alternance sur la rue Principale Ouest, entre la rue de l'Église et la route Neigette, et de la route Neigette jusqu'au terrain de balle, ce jeudi 20 juin, de 10 h à 11 h 15.

Cette action est nécessaire pour la sécurité des élèves de l'école des Sources qui seront en activité à l'extérieur.

La Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard invite la population à la plus grande prudence et remercie les citoyennes et citoyens de leur collaboration.

-30-

Source : Danny Boulianne, directeur des travaux publics par intérim

Le 18 juin 2024